

**PROCÈS-VERBAL**  
**Réunion du conseil d'établissement**  
**tenue le mercredi 25 mai 2022 à midi**  
**au local C1-37 à laquelle il y a eu quorum**

**Sont présents :**

M. Yan Blanchet, enseignant en remplacement de madame Dominique Audette  
Mme Catherine Cantin, vice-présidente  
Mme Véronique Desjardins, étudiante  
Mme Lanie Desrochers, présidente  
M. Maxime Labbé, gestionnaire d'établissement  
Mme Gyna Poulin, enseignante en remplacement de M. Arnaud Plista  
Mme Mélissa Poulin, enseignante  
Mme Isabelle Myrand, conseillère d'orientation  
Mme Marie-Claude Rousseau, agente de bureau  
M. Benoit Thibault, directeur

**Sont absents :**

Mme Stacy Avoine, étudiante  
M. Patrice Prud'homme, directeur adjoint

**Secrétaire :**

Mme Isabelle Giguère

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Lanie Desrochers souhaite la bienvenue aux membres présents. Après vérification du quorum, elle déclare l'ouverture de la séance à 12 h 12.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Lanie Desrochers, fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par **Mme Véronique Desjardins** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  
**Secondée par Mme Marie-Claude Rousseau.**

**C.E. 025-21-22 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2022**

Il est proposé par **Mme Gyna Poulin** d'adopter le procès-verbal tel que présenté.  
**Secondée par Mme Marie-Claude Rousseau.**

**C.E. 026-21-22 Le procès-verbal du 13 avril est adopté à l'unanimité.**

#### 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2022

**Suivi au point # 4 / Information sur les dossiers en cours (Cafétéria) :**

Monsieur Labbé a rencontré la dame qui s'occupe de la cafétéria du CFPMB et elle prévoit offrir ses services jusqu'à la fin du mois de mai, même si les profits ne sont pas au rendez-vous. La réouverture est prévue à la mi-août avec des heures d'ouvertures différentes pour la prochaine année scolaire.

**Suivi au point # 9 / Information sur les dossiers en cours (projet immobilisation) :**

Monsieur Labbé a rencontré un architecte la semaine dernière pour le projet de réaménagement de la cafétéria afin de la rendre plus fonctionnelle et plus attrayante pour que les élèves aient le goût d'y rester. Ce projet sera réalisé au cours de la prochaine année scolaire sans date de livraison précise pour le moment.

#### 5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun public.

#### Dépôt pour approbation :

#### 6. FRAIS AFFÉRENTS 2022-2023

Monsieur Labbé présente les principaux changements au niveau des **Frais afférents pour 2022-2023**. Il explique les différents écarts vs le document présenté en 2021-2022 et ce pour tous les programmes offerts au CFPMB.

Pour ce qui est du document : **Comparable provinciaux**, il est basé sur les informations disponibles sur le site du SRAFP et il nous aide à faire un comparatif avec les autres CFP pour voir si nos frais chargés aux élèves sont compétitifs. Monsieur Labbé précise que pour 2022-2023 nous sommes au statu quo pour les frais d'inscription.

**Voici les principaux changements au niveau des frais de matériel :**

- ✓ Augmentation de 5 \$ pour les frais de matériel en Bijouterie;
- ✓ Augmentation de 10 \$ pour les frais de matériel en Vente-conseil;
- ✓ Augmentation de 25 \$ pour les frais de matériel en Représentation;
- ✓ Baisse de 100 \$ pour les frais de matériel en Photographie;
- ✓ Baisse de 189 \$ pour les frais de matériel Dessin en classe;
- ✓ Statu quo pour les élèves en Dessin en ligne;
- ✓ Statu quo pour les élèves en Lancement d'une entreprise.

**Il est proposé par Monsieur Yan Blanchet** d'approuver le document des Frais afférents 2022-2023 tel que présenté. Secondée par **Mme Catherine Cantin**.

**C.E. 027-21-22 Les frais afférents sont approuvés à l'unanimité.**

### Dépôt pour adoption :

#### **7. BUDGET PRÉVISIONNEL DU CENTRE 2022-2023**

Monsieur Labbé dépose et commente le document **Budget de l'établissement initial 2022-2023** ainsi que le document sur les écarts budgétaires vs le budget initial du CFPMB.

Il est proposé par **Mme Mélissa Poulin** d'adopter le document **Budget prévisionnel du Centre 2022-2023** selon le document déposé avec un surplus de 116 270 \$, et que ce budget soit transmis au Centre de services scolaire des Découvreurs dans la forme prescrite. Secondée par **Mme Isabelle Myrand**.

**C.E. 028-21-22 Le budget prévisionnel du Centre 2022-2023 est adopté à l'unanimité.**

### Dépôt pour information :

#### **8. INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS**

- Dépôt d'une demande de financement pour offrir 4 nouveaux AEP dans notre centre de formation;
- Entrevue pour l'AEP en Service de garde;
- Changement au niveau du plan d'effectif : abolition du poste de technicien classe principale en informatique pour ajouter un opérateur informatique, abolition d'un poste de secrétaire et ajout d'un poste de technicienne administrative, ajout d'un psychoéducateur en surcroît et ajout d'un poste d'appariteur en bijouterie;
- Formation d'équipe de travail pour éviter un bris de service.;
- Projet pour la préparation du 20<sup>e</sup> anniversaire du CFPMB.

#### **9. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question.

#### **11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 19 octobre 2022 au local C1-37.

#### **12. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par **Monsieur Yan Blanchet** à 13 h 21.

Secondée par **Mme Véronique Desjardins**.

**C.E. 029-21-22 Adopté à l'unanimité.**

---

M. Benoit Thibault, directeur

---

M<sup>me</sup> Lanie Desrochers, présidente